

La Gazette de Garancières



N°7 - Automne 2010



Sommaire

PAGE 2

L'édito du maire

PAGE 3

La BmG

PAGE 4

Vie municipale

PAGE 5

Actualités du jumelage

PAGES 6

Social

PAGE 7

Pratique

PAGES 8 À 11

Écoles et enfance-jeunesse

PAGE 12 ET 13

Vie associative

PAGE 14

Évènements

PAGE 15

Etat civil

PAGE 16

En bref

Le Mot du Maire

Après les congés d'été, chaque rentrée est toujours un moment important pour la vie de la commune et demande un gros travail de prévisions et d'anticipation pour être prêt le jour J - prévisions d'effectifs souvent délicates à affiner au plus près de la réalité, mais cette année encore plus que de coutume.

En effet, l'été a été marqué par une arrivée significative de nouvelles familles, ce qui a accru fortement le nombre d'élèves tant à l'école élémentaire qu'à l'école maternelle. Ceci a permis, au grand soulagement de tous, de maintenir la quatrième classe maternelle, mais a sérieusement alourdi le nombre d'élèves dans nos classes élémentaires.

Malgré cet accroissement de la population scolaire, le début d'année s'est déroulé dans de bonnes conditions et les derniers ajustements pour l'encadrement de nos enfants dans les activités post et périscolaires seront en place à la rentrée des congés de Toussaint.

Cette rentrée a aussi été marquée par la réforme des collectivités territoriales et la nouvelle fiscalité directe locale qui l'accompagne. Conscient d'un risque de prélèvement fiscal supplémentaire sur les ménages, par simple effet mécanique de cette réforme, le Conseil municipal a adopté une première série de mesures atténuant ces augmentations. De son côté, l'Etat vient de nous faire savoir qu'il envisage de modifier cette loi afin de palier ces désagréments.

Nous resterons particulièrement vigilants à l'encontre de ces nouvelles décisions et adopterons les mesures adéquates pour répartir justement l'effort fiscal de chacun.

La rentrée, c'est aussi la mise en chantier de nouveaux projets. L'aménagement de la place et du jardin autour de l'église s'achève. La réalisation de l'aire multisports près du stade va débuter dans les prochaines semaines, suivie des premiers travaux de réhabilitation de la mairie, troisième et dernier volet de nos contrats départemental et régional, après l'extension du cimetière et la création de notre nouvelle bibliothèque municipale.

Christian Lorinquer

Votre Mairie

Tél : 01 34 86 41 33 - Fax : 01 34 86 60 16

Site : mairie-garancieres-78.fr

Courriel : mairie.garancieres@wanadoo.fr

Maire : M. Christian LORINQUER

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi - mardi - mercredi - jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 15

Lundi - mercredi - jeudi et vendredi de 16 h à 18 h

Samedi de 9 h 30 à 12 h



Directeur de la publication : Christian Lorinquer

Rédacteur en chef : Pascal Prompt

Comité de rédaction : commission Communication

Conception, réalisation : PP / JPF

Imprimeur : OTS - La Queue-lez-Yvelines

Ce journal est imprimé sur papier recyclé.

La BmG : Bibliothèque municipale de Garancières

Inaugurée le 12 juin dernier en présence d'une assistance nombreuse et des représentants du Conseil régional et du Conseil général, la Bibliothèque municipale s'installe.

L'été a été propice, avec l'aide des bénévoles de l'association des Amis de la bibliothèque, pour mettre en place le fonctionnement de la bibliothèque et accueillir les lecteurs, sous la houlette de **Madame Wafa Doubi**, bibliothécaire recrutée à mi-temps, pour assurer l'ouverture au public et animer cet outil au service de la lecture publique.

D'ores et déjà, deux commandes de nouveautés ont été livrées tant pour la jeunesse que pour les adultes (romans, bandes dessinées, documentaires, ...). Courant octobre, les abonnements à des revues reprendront et cet automne, une nouvelle livraison viendra combler quelques espaces de rayonnage (notamment les prix littéraires de l'année).

Mme Doubi a pris contact avec les enseignants de l'école primaire qui viennent, depuis début octobre, arpenter les salles de la bibliothèque avec leurs élèves. La grande section de maternelle participera, à partir de début novembre, à une semaine sur deux, à une séance de conte, animée par Nicole de Fremont le jeudi après-midi. Un temps du conte sera régulièrement proposé aux enfants de la commune. A noter les 2 premiers rendez-vous de «l'heure du conte» :

Mercredi 17 novembre à 10 h 30
contes pour enfants
de 4 à 8/9ans « Les loups »

Mercredi 15 décembre à 10 h
(sur réservation)
contes pour enfants de 3 à
10/12 ans « Contes de Noël »

tél : 01 34 86 51 56
garancieresbiblio@orange.fr



Beaucoup de choses restent à mettre en place après cette année agitée pour la bibliothèque.

Début 2011 devrait voir l'élaboration d'un projet d'animation. Nous vous en reparlerons au fur et à mesure des saisons. En attendant, la Bibliothèque municipale de Garancières vous est ouverte. L'adhésion est minime pour emprunter un ou des livres, mais vous pouvez aussi consulter sur place sans obligation d'adhérer, c'est notamment le cas des abonnements aux revues.

Cher lecteur, à bientôt de vous y rencontrer.

Quelques exemples de revues à disposition :

- **Enfants, des plus petits aux plus grands** : de Tralalire et Popi, en passant par J'aime lire, Je lis des histoires vraies, ... ou I love english, ...
- **Adultes** : des mensuels de vie pratique, culturels, ou de voyages (Que choisir, Notre temps, Saveurs, Beaux Arts, Géo) aux hebdomadaires culturels, ou socio-économiques (Les Inrockuptibles, Alternatives économiques, Courrier international). A lire sur place pour le dernier numéro, ou à emporter pour les numéros précédents.



De gauche à droite : Mme Grandgambe, Mr Fischer, conseillers régionaux - Mrs Chalfine, représentant l'Académie - Poisson, pdt de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline - Lorinquer, maire - Mme De Fremont, pte Assoc. les Amis de la Bibliothèque - Mr Planchenault, conseiller général.

Ouverture au public :
Mercredi de 13h30 à 17h30
Vendredi de 15h à 18h30
Samedi de 10h à 12h30
Pour la période des fêtes de fin d'année :
permanence uniquement
le mercredi 22 décembre 2010
aux heures habituelles ;
fermeture la semaine du 27 décembre.

Forages domestiques

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages domestiques de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage), existants ou en projet.

Cette déclaration est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2009.

Le ministère en charge de l'écologie a créé une base de données nationale qu'il appartient à la mairie de renseigner sur la base des déclarations des particuliers.

- Pour les ouvrages existants : un formulaire (CERFA 13837-01) est à votre disposition en mairie. Il permet de décrire les caractéristiques essentielles de l'ouvrage.
- Pour les projets : 1^{ère} étape, il faut déposer en mairie un formulaire de déclaration de l'intention de réaliser un ouvrage, au minimum 1 mois avant le début des travaux. Puis 2^{ème} étape, actualiser votre déclaration sur la réalité des travaux au plus tard 1 mois après.

Les objectifs de ce recensement sont :

- une meilleure connaissance des points de prélèvement et de leur pression sur les nappes phréatiques ;
- limiter les risques de contamination du réseau public.

Question :

Mon ouvrage de prélèvement doit-il être obligatoirement équipé d'un compteur d'eau ?

> Oui, tout pompage doit être équipé d'un compteur d'eau.

« ...leurs exploitants ou leurs propriétaires sont tenus d'en assurer la pose et le fonctionnement, de conserver trois ans les données correspondantes et de tenir celles-ci à la disposition de l'autorité administrative... » (art. L.214-8 du code de l'environnement).

Révision des listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2010 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Les inscriptions déposées en 2010 et retenues par la commission administrative permettront de voter aux prochaines élections cantonales les 21 et 28 mars 2011.

Tous les Français et Françaises jouissant de leurs droits civiques et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Ceux qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2011 doivent prendre contact avec leur mairie avant le 31 décembre 2010, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

◆ La preuve de la nationalité peut s'établir par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

◆ L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq dernières années en cause.

Conformément au code électoral, il vous appartient de signaler tout changement concernant votre inscription sur les listes électorales, ce qui permet notamment d'éviter des radiations d'office.

Résultats des élections législatives partielles

Commune de Garancières

1 590 inscrits

> 1^{er} tour : 4 juillet 2010

Votants : 412 - Exprimés : 409

Anny POURSINOFF	167 voix
Maxime ROUQUET	3
Guillaume SEBILEAU	5
Vincent LIECHTI	19
Philippe CHEVRIER	34
Jean-Frédéric POISSON	169
Michel FINCK	12

> 2^{ème} tour - 11 juillet 2010

Votants : 416 - Exprimés : 411

A. POURSINOFF (Les Verts)	202 voix
J-F. POISSON (UMP)	209



Résultats du 2^{ème} tour sur l'ensemble de la X^{ème} circonscription

Inscrits :	101 677
Votants :	29 912
Exprimés :	29 213
Abstention :	70,58%

Anny POURSINOFF
15 109 voix, soit 51,72%. ELUE
Jean-Frédéric POISSON
14 104 voix, soit 48,28%

Comité de Jumelage

Une délégation reçue à Scheden du 15 au 17 octobre

A l'invitation de nos amis de Scheden, une délégation de 24 personnes s'est rendue en Allemagne du vendredi 15 au dimanche 17 octobre.

Nous étions accueillis à l'occasion de la fête décennale des bornes frontières de la commune.

Après un voyage en train d'à peine 6 heures jusqu'à Göttingen, notre délégation a été reçue par Madame Ingrid Rüngeling, maire de la commune, et les familles qui allaient nous héberger pour le week-end. Le programme s'annonçait chargé. La première soirée fut très amicale autour d'un dîner réalisé par nos hôtes.

Samedi matin, rendez-vous à 8h30 pour le départ d'une randonnée en forêt sur les traces des frontières de la commune, symbolisées par des pierres blanches numérotées. La tradition décennale consiste à mettre aux enchères chaque pierre au profit d'actions qui seront réalisées sur la commune. Pour ce samedi, 3^{ème} étape du parcours, 120 marcheurs se retrouvent sous la pluie et dans la fraîcheur pour un parcours d'environ 8 kilomètres en pleine forêt hors des sentiers battus.

La journée fut humide et froide mais riche d'aventures. Et parmi les 70 pierres rencontrées sur le parcours, la municipalité de Garancières

s'est portée acquéreuse, avec la complicité du président du Comité, Arnaud Jaeglé et du 1^{er} adjoint Michel Secondat, de la « 278 », symbole de notre jumelage.

La soirée organisée à l'auberge du village, autour d'un orchestre et de quelques bières, revigora les corps fatigués et les cœurs dans une chaude ambiance de fête.

Dimanche, la délégation fut invitée à un brunch suivi d'une courte balade dans la ville ancienne de Göttingen, avant le voyage retour.

Un merci chaleureux à nos hôtes pour ce bel accueil. Rendez-vous est déjà pris pour recevoir nos amis de Scheden. Ce sera le dernier week-end d'avril 2011.



Si vous voulez rejoindre le Comité de Jumelage Garancières-Scheden pour partager et échanger, laissez-nous un message avec vos coordonnées en mairie.



Rsa Jeunes

Depuis le 1^{er} septembre 2010, le revenu de solidarité active (Rsa) s'adresse aussi aux jeunes de moins de 25 ans.

Le Rsa est destiné aux personnes avec ou sans travail, dont les ressources sont faibles. Il garantit à ses bénéficiaires un revenu minimum et soutient le retour à l'activité professionnelle.

C'est à la fois une allocation de solidarité, un complément de revenus et un dispositif personnalisé vers le retour à l'emploi.

Il est donc étendu aux jeunes de moins de 25 ans, dès lors qu'ils ont travaillé 2 ans au cours des trois dernières années qui précèdent leur demande, soit 3 214 heures de travail (activités salariées à temps plein ou partiel et/ou activités non salariées).

Il faut remplir les conditions suivantes :

- ▶ résider en France de manière régulière ;
- ▶ être français ou ressortissant de l'espace économique européen et justifier d'un droit de séjour ou séjourner en France depuis au moins cinq ans ;
- ▶ avoir 25 ans ou plus, ou moins de 25 ans et un enfant à naître ou à votre charge ;
- ▶ avoir moins de 25 ans, sans enfant, et avoir travaillé 2 ans au cours des 3 dernières années ;
- ▶ vos ressources et vos prestations familiales, sauf exception, ne doivent pas dépasser un certain montant.

Faites le test Rsa sur le www.caf.fr

Il n'engage à rien, il est gratuit. Il vous permet de savoir si vous avez droit au Rsa et d'estimer son montant.

C'est à l'examen complet de votre demande et son instruction que vous seront précisés vos droits.

Opération « Tranquillité séniors »

Une campagne de sensibilisation destinée aux personnes âgées et aux professionnels en contact avec celles-ci a commencé en juin 2010.

Les services municipaux régulièrement en contact avec ce public sont invités à relayer toutes les informations mises à disposition par la gendarmerie des Yvelines qui développe tout au long de l'année des actions de prévention.

Si vous pensez être concernés, vous trouverez en mairie divers imprimés et des demandes individuelles que vous serez invités à remplir pour transmission aux unités de gendarmerie locale qui en tiendront compte dans le cadre des services accomplis.

Un formulaire pour bénéficier de l'opération « Tranquillité séniors » est disponible en mairie. Il dispense notamment quelques conseils pour une meilleure sécurité :

- ▶ Gardez le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté. Gardez à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles.
- ▶ Si une personne se présente à votre porte, utilisez votre viseur optique ou un entrebâilleur. En cas de doute, prenez quelques précautions : exigez la présentation d'une carte professionnelle ou d'un justificatif d'intervention, ou bien sollicitez la présence d'une personne de confiance.
- ▶ N'hésitez pas à vous faire accompagner lorsque vous retirez de l'argent à un distributeur de billet, ou lorsque vous allez percevoir votre pension.

En cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112. Un opérateur vous répondra.

Caisse d'allocations familiales des Yvelines (Cafy)

Le Bon loisirs 2010

Permettre aux jeunes de 6 à 16 ans de pratiquer une activité sportive ou culturelle régulière, constitue l'une des priorités de la politique d'aides financières d'action sociale de la Cafy. Les « Bons loisirs » sont adressés automatiquement dès le début du mois de septembre aux familles yvelinoises dont le quotient familial est inférieur ou égal à 800 euros. Le montant est calculé en fonction des ressources de la famille et s'élève à 60, 90 ou 120 euros avec une majoration à partir du 3^{ème} enfant.

Pour obtenir le paiement de cette aide, le « Bon loisirs » doit être renvoyé à la Cafy avant le 31 décembre 2010.

Contact :

Cafy, 2 avenue des Prés - BP 17 - 78184 St Quentin
Tél. : 0 820 25 78 10

Santé

GDF Suez

Suite aux changements sur le marché de l'énergie en France (séparation des activités commerciales et de distribution, ouverture du marché de l'énergie à la concurrence, fusion de Gaz de France avec Suez), l'entreprise GDF SUEZ communique les contacts utiles :

Urgences gaz naturel :
appeler GrDF au 0 800 47 33 33
(gratuit depuis un poste fixe).

Pour le raccordement au gaz naturel : GrDF au 0 810 224 000
(prix d'un appel local).

Les titulaires d'un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita : 09 69 324 324
ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

Consultation de dépistage anonyme et gratuit du Sida et de l'infection VIH et des hépatites virales (CDAG)
Centre d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CIDDIST)

Consultations sans rendez-vous
Mercredi après-midi :

14 h - 16 h 30

Samedi matin : 9 h - 12 h 30

Le Centre d'information
ferme 30 min avant.

Tél. ligne directe :

01 34 83 79 07

Centre Hospitalier de
Rambouillet : entrée rue
Pierre et Marie Curie (local
de santé publique)

Caisse Nationale d'Assurance

Vieillesse (CNAV)

Pour obtenir des informations sur la retraite du régime général, depuis le 1^{er} juillet 2010 : composez le 3960 (coût d'un appel local). Depuis un téléphone portable ou une box : 09 71 10 39 60

Des télé-conseillers vous accueillent de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi.

Le 3960 vous permet d'être informé de l'actualité sur la retraite, d'accéder à des informations personnelles (suivi du dossier, derniers paiements,...).

Pour accéder à des services interactifs (visualisation du relevé de carrière, estimation de la retraite,...) connectez-vous à www.lassuranceretraite.fr

Si vous avez déménagé en cours d'année, signalez votre nouvelle adresse à la Cnav, avant le 1^{er} décembre : vous resterez ainsi informé sur le montant de la retraite devant figurer sur votre prochaine déclaration de revenus.

Par courrier postal (en précisant le numéro de retraite) :
Cnav 75951 Paris Cedex 19
Ou par internet : www.changementadresse.gouv.fr

Enquêtes

Si vous êtes sollicités à votre domicile, n'hésitez pas à contacter la mairie pour vérifier la réalité de la demande. Toute enquête sur le territoire de la commune fait l'objet d'une information en mairie.

Déplacements des franciliens

Le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) et l'Etat réalisent une grande enquête auprès des ménages franciliens, d'octobre 2010 à avril 2011.

L'objectif de cette enquête est de recenser les déplacements des franciliens, quels que soient leur lieu d'habitation et leurs habitudes (usagers des transports en commun, automobilistes, piétons, ...).

C'est la seule enquête de ce type en Ile-de-France, déjà réalisée par le passé en 1975, 1983, 1991 et 2001.

La société TNS Sofres, choisie pour réaliser cette enquête, contactera par téléphone puis courrier des ménages dans la commune afin de solliciter leur participation. Un enquêteur, muni d'une accréditation officielle, se rendra au domicile des ménages contactés pour réaliser l'interview en présence de tous les membres du ménage.

Santé et itinéraire professionnel

L'Insee effectue, entre le 4 octobre et le 22 décembre 2010, une enquête sur les relations entre santé et vie professionnelle.

L'objectif est de mieux connaître les relations entre l'itinéraire professionnel - c'est-à-dire les périodes d'emplois, de chômage ou d'inactivité ainsi que l'évolution des conditions de travail - et l'évolution de la santé au cours du temps.

Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec quelques personnes sur la commune. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Merci par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Année 2009 / 2010



Le Carnaval

Le Carnaval de cette année 2010 s'est déroulé le 10 avril sous un soleil resplendissant pour la plus grande joie des enfants !

Après s'être rassemblés sur la Place du Monument aux Morts, les enfants déguisés ont pu défiler dans les rues de Garancières accompagnés de leurs parents et des enseignants. Les rues furent animées grâce à leurs rires et la participation de la fanfare que nous remercions grandement ! Puis tout le monde s'est retrouvé dans la cour d'école autour du magnifique Bonhomme Hiver, confectionné cette année par les classes de Maternelle. Le brasier fut allumé afin de laisser le place au Printemps !! Adieu rude hiver ! Afin de se remettre de toutes ces émotions, parents et enfants ont dégusté de délicieuses crêpes. L'occasion pour tous de se retrouver, de bavarder et partager la joie des enfants.

La kermesse

La fin de l'année scolaire s'est conclue par la traditionnelle kermesse. Chacune des classes de maternelle a présenté sa danse, fruit d'un long travail d'entraînement pour ses jeunes artistes.

Les élèves de l'école primaire avaient quant à eux travaillé sur le thème du cirque. Clowns, jongleurs, dompteurs, acrobates et magiciens ont présenté à leurs familles un spectacle riche de surprises.

Les stands furent ensuite ouverts, pour la plus grande joie des enfants. Ils purent jouer tout le reste de l'après-midi, jusqu'au tirage de la tombola.

La journée s'est conclue, pour les familles qui le souhaitaient, par un couscous. Ce repas permettant à tous de se rencontrer, bavarder, danser, est une belle conclusion de cette année scolaire 2009-2010 !

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à la nouvelle équipe de parents organisateurs sans qui cette belle journée n'aurait pas eu lieu.

Un grand merci aussi à la précédente équipe qui réalisa un excellent travail (et il est conséquent !) durant plusieurs années et a effectué ce passage de relais... réussi !

Les enseignants.

Le Permis piéton des CE 2

Vendredi 7 mai, les élèves de CE2 se sont vus remettre leur permis piéton.

Mr **Penhoët**, de la Gendarmerie de Versailles, était venu leur faire passer ce permis le 18 mars dernier, à la suite d'une formation dispensée par les maîtresses.

Les enfants ont expliqué aux parents, venus nombreux, les bienfaits de ce permis et de cette formation.

Le gendarme a expliqué que depuis sa mise en place, on avait constaté une **baisse de 15%** dans les accidents d'enfants piétons.

Puis tout le monde s'est réuni autour d'un verre de l'amitié... et de la sécurité !



Ecole maternelle

En cette rentrée 2010-2011, la 4^{ème} classe a finalement été maintenue.

Le Conseil municipal a émis le vœu, en juin dernier, que désormais une concertation soit menée avec les écoles sur la déclaration des effectifs.

Petite section : 32 enfants - Moyens : 38 enfants - Grands : 27 enfants, répartis dans les classes de la manière suivante :

- classe de Mmes Degrigny et Bobet : 24 petits
- classe de Mme Montangé : 8 petits et 14 moyens
- classe de Mme Renard Dias : 24 moyens
- classe de Mme Legayet : 27 grands

Ecole élémentaire

Effectifs : CP : 28 enfants - CE 1 : 34 enfants - CE 2 : 32 enfants - CM 1 : 34 enfants - CM 2 : 26 enfants, répartis dans les classes de la manière suivante :

- classe de Mme Blin : 28 CP
- classe de Mme PrévotEAU : 27 CE 1
- classe de Mme Vassal : 7 CE 1 et 14 CE 2
- classe de Mme Bouillon : 18 CE 2 et 8 CM 1
- classe de M. Lorinquer et Mme Mersni : 26 CM 1
- classe de M. Vassard et Mme Mersni : 26 CM 2

Les élections des délégués de parents d'élèves se sont déroulées le 15 octobre dernier.

Voici la liste des parents d'élèves élus :

ECOLE MATERNELLE

Titulaires

M. DUVAL Jean-Marc

Mme JEHN Christine

Mme MICHELOT Sandrine

M. REBECHÉ Bruno

Suppléante

Mme LIBOUTTON Ghyslaine

ECOLE ELEMENTAIRE

Titulaires

M. FERREIRA Pierre-Louis

Mme LIBOUTTON Ghyslaine

M. MICHELOT Pascal

Mme NIAVET Armelle

Mme SEYSSEL Magali

Mme TAUZIEDE Natacha

Suppléants

Mme GRAS Laurence

Mme LEBORGNE Christine

M. PERUSSE Sébastien

Mme TONDU Anne

Calendrier scolaire 2010-2011

Il n'y a pas classe le samedi matin.

Dates des vacances (Zone C)

Toussaint

du vendredi 22 octobre au soir au mercredi 3 novembre au matin

Attention > Il y a classe le mercredi 3 novembre toute la journée en remplacement des cours du vendredi 3 juin 2011.

Noël

du vendredi 17 décembre au soir au lundi 3 janvier 2011 au matin

Hiver

du vendredi 11 février au soir au lundi 28 février au matin

Printemps

du vendredi 8 avril au soir au mardi 26 avril au matin

Pont de l'ascension

vendredi 3 juin 2011

Été

le vendredi 1^{er} juillet au soir

Commission Enfance Jeunesse Affaires scolaires

L'engagement de la municipalité autour de l'enfance est plus que jamais et toujours d'actualité. Dans la Gazette de novembre 2008, un dossier spécial « enfance et jeunesse » présentait l'ensemble des actions au service de l'enfance sur la commune. Deux ans après, aux côtés des acteurs et de leurs initiatives pour l'enfance, les moyens humains et financiers consacrés par la municipalité restent d'importance : Crèche et aides maternelles, écoles maternelle et élémentaire, soutien aux projets de l'équipe éducative, centre de loisirs, activités périscolaires et associatives aidées par la municipalité, bibliothèque, espaces de loisirs en cours de réalisation,...

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant ».

Centre de loisirs



Depuis cet été, il a été procédé à une réhabilitation importante des locaux du Centre de loisirs :

- mise en conformité électrique, pour un montant de 4 300 €,
- réalisation d'allées de circulation, peintures extérieures, abri de jardin, panneau d'affichage et ré-engazonnement (plus de 30 000 €),
- interventions hebdomadaires des services techniques dans les locaux et entretien à raison d'un ½ poste à l'année.

Au-delà de la question matérielle, la convention entre la municipalité et l'IFAC, qui assure la gestion de l'accueil des enfants en période périscolaire, a connu une évolution importante au fil de l'augmentation des effectifs et des attentes exprimées.

Ainsi, la participation de la commune à hauteur de 70000 € au budget 2010 se décompose comme suit :

- Périscolaire 11 000 € (accueil avant et après la classe),
- Temps méridien : 27 000 €, non compris le recrutement de la nouvelle personne à compter du 3 novembre prochain (rajouter 4 300 €),
- Mercredis 14 000 € et vacances 18 000 €.

Pour information, l'IFAC a nommé un nouveau directeur adjoint.

Depuis la rentrée, l'équipe d'animation est confrontée, après la classe, au problème de l'accueil d'enfants non-inscrits à l'avance et de ce fait se retrouve en sous-effectif d'encadrement. Il est rappelé aux familles que l'accueil des enfants ne peut se faire qu'avec un dossier complet et une inscription préalable. Les enfants non-inscrits restent sous la responsabilité de l'Education nationale. Si les conditions posées n'étaient pas respectées, l'IFAC se réserve le droit de refuser l'accès au service pour des raisons de sécurité.

Autour de la cantine

Depuis cette rentrée, l'évolution des effectifs accueillis pour le repas nécessitait un redéploiement de l'organisation du temps méridien.

Le nombre de repas servi est en moyenne de 190, répartis sur 3 services.

Le service du repas (surveillance et bon déroulement, y compris aide aux petits) et la surveillance des enfants dans la cour, sous la responsabilité de l'IFAC à compter du 3 novembre, occuperont 3 personnes pour les 70 maternelles et 3 pour les élémentaires (120 enfants en deux services, avec une personne à l'intérieur et 2 personnes pour 60 enfants dans la cour).

La préparation du repas et le service sont assurés par 3 agents communaux.

Le coût du personnel de l'IFAC représente 31 300 €.

Pour mémoire, depuis 4 ans déjà, un atelier d'art plastique se déroule pour les enfants volontaires, 2 jours par semaine, sur le temps de récréation avant et après le repas, par groupe de 10, allégeant ainsi le nombre d'enfants dans la cour.



Relais Intercommunal d'Assistants Maternelles

Le RIAM est un service public ouvert à l'ensemble des assistantes maternelles et des familles des 22 communes adhérentes, dont Garancières.

Il s'adresse aux parents pour : aider dans leur recherche d'une assistante maternelle, renseigner sur les aides de la CAF, la réglementation, les droits et démarches pour l'embauche d'une assistante maternelle (contrat, salaire), pour proposer des informations à la préparation de l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle.

Il s'adresse aussi aux assistantes maternelles : pour les informer sur la législation, leur permettre d'avoir accès à une documentation spécifique, leur proposer des temps privilégiés avec les enfants qu'elles accueillent en participant à des ateliers d'éveils dans des moments d'échange et de convivialité.

Le relais s'adresse aussi aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle pour : s'éveiller à la vie en société dans un espace collectif, jouer et faire des exercices dans les activités proposées (peinture, manipulation, écoute d'histoires et de chansons, ...)

Les ateliers d'éveils ont lieu en matinée trois fois par semaine sur le territoire (le jeudi matin à Garancières - salle Echanges, place de la mairie) et des ateliers de motricité se déroulent tous les mois au gymnase de Montfort l'Amaury.

Pour en savoir plus, ou pour un rendez-vous :
Mme Katia CHAMPEAUX au 01 34 86 17 81
ou par courriel : riam-montfort@orange.fr

Le RASED

Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Qu'est-ce qu'un RASED ?

C'est un dispositif mis en place par le ministère de l'Éducation nationale. Il contribue, avec les enseignants, à aider les élèves en difficulté et à prévenir les inadaptations scolaires. Il participe à l'accueil des élèves en situation de handicap. Il intervient dans les écoles élémentaires et maternelles en fonction des besoins, en collaboration avec les enseignants, les parents et les partenaires extérieurs.

Qui compose le RASED ?

Une psychologue scolaire, une enseignante spécialisée dans les aides pédagogiques, une enseignante spécialisée dans les aides rééducatives, une maîtresse de soutien en classe.

Les interventions se font à la demande conjointe des enseignants, des parents ou des enfants, en complémentarité des actions de l'enseignant. L'enfant participe à des séances hebdomadaires en individuel ou en petit groupe à l'école. Des bilans réguliers sont effectués. Pour certaines difficultés, le RASED joue un rôle de transition vers d'autres spécialistes : orthophoniste, pédiatre, pédopsychiatre, services sociaux, ...

Pour contacter le RASED :
Ecole élémentaire de
Garancières,
5 rue St Maurice
78890 Garancières.
Tél. 01 34 86 63 96

Comité des fêtes

Les 25, 26 et 27 juin, la fête foraine et le vide-grenier ont animé le cœur du village. Comme chaque année, vous nous avez honorés de votre présence à la soirée « Moules Frites ». Vous vous êtes sans doute demandé pourquoi le Feu d'Artifice tiré depuis des années le samedi soir a été reporté le dimanche soir ? Tout simplement pour vous permettre de danser sans souci jusqu'au bout de la nuit au bal du samedi soir et pour revenir aux coutumes d'antan de Garancières où le Feu d'artifice clôturait la fête. Le 12 septembre 2010, le « Stock Cars » a attiré de nombreux spectateurs. Cette année a été marquée par un accident, certes impressionnant, mais sans gravité pour le coureur. Nous remercions les équipes des Sapeurs Pompiers qui ont fait preuve une fois de plus d'un grand professionnalisme. Le Comité des Fêtes de Garancières, vous propose pour cette fin d'année, une sortie à Paris le 26 novembre 2010 au Théâtre des 2 Anes « Le Banier de Crabes » humour et rire assurés. Vous pouvez réserver vos places au prix de 54 € jusqu'au 28 octobre 2010, auprès de Mme Monique Le Tirant au 01 34 86 46 91. Le 12 décembre 2010, nous vous attendons nombreux au traditionnel « Grand Loto Méridional ».

GALA

La saison 2009/2010 de GALA a été très riche en événements.

Côté musique, l'actualité a été abondante : un concert de Noël, le traditionnel concert des professeurs, ainsi que le Gala de fin d'année ont rempli la salle des fêtes d'un public nombreux et enthousiaste. Malgré la fraîcheur du temps, les Jardins en Musique ont, une nouvelle fois fait la preuve d'un grand intérêt et fait déplacer beaucoup de monde.

Enfin, le conte musical « Lili peur de rien » préparé par nos professeurs a rencontré un immense succès et les quelques 50 enfants des chorales qui ont chanté dans ce spectacle ont été ravis.

Nous avons eu également le douleur de perdre Nicolas, notre jeune professeur de clarinette et nous tenons à lui rendre hommage. Il avait créé la classe de clarinette dont il assurait les cours avec grande compétence et gentillesse. Son travail ne sera pas perdu, les cours sont assurés depuis la rentrée par un nouveau professeur.

Côté théâtre, la section "enfants et jeunes ados" a démontré lors de son spectacle de fin d'année qu'elle avait pris son essor. Quant à la troupe du théâtre de Garance, elle s'est produite à Garancières et dans deux autres communes environnantes dans la pièce « L'équarissage pour tous » de Boris Vian.

Enfin, de nombreuses œuvres de l'atelier des Arts Plastiques ont été



exposées à la salle des fêtes et ont révélé, cette année encore, de vrais talents.

Pour cette nouvelle année, les inscriptions ont été encore plus nombreuses puisque nous avons au 1^{er} octobre 270 élèves dont 231 en musique... Il reste des places dans certaines activités (arts plastiques enfants, théâtre adultes, éveil musical, percussions enfants...) : renseignez-vous au 01 34 86 66 44 auprès de Sophie.

Nous accueillons trois nouveaux professeurs : Geoffroy Peyssonneaux pour la classe de clarinette, Pascale Hébert pour le violoncelle et Marie Bailly pour le chant individuel et choral.

Nous espérons rejouer le spectacle « Lili » en cette fin d'année dans une salle de l'une de nos communes partenaires et nous mettrons en place un nouveau projet.

La municipalité de Millemont a rejoint Garancières, La Queue-lez-Yvelines, Boissy-sans-Avoir et Béhoust en tant que commune partenaire dont les élèves bénéficient du tarif « intérieur » de l'école de Musique.

Bonne rentrée à tous et au plaisir de vous compter parmi nous.

USY

Comme chaque année, l'union sportive des Yvelines vous propose **13 activités sportives** (adultes et enfants) :

Aérobic, Badminton, Basket, École des sports, Escalade, Escrime, Football, Gym artistique, Gym volontaire, Judo, Karaté, Tennis, Yoga.

Pour tous renseignements, retrouvez nous sur :
www.u-s-y.fr.

L'école des sports de l'USY

Propose un Centre de vacances au ski, à l'Alpe du Grand Serre (Isère) Du 12 au 19 février 2011

495 euros tout compris

Soit : transport, pension complète, les nuitées, location du matériel, le forfait des remontées mécaniques, deux heures de cours par jour données par l'école de ski français, organisation des journées et des soirées par les éducateurs de l'École des sports.

Bons CAF acceptés, comités d'entreprise

Inscription : Isabelle Poitou
poitoujid@free.fr

3 ruelle du Parc 78490 Boissy sans Avoir
Tél. 06 03 58 81 67 ou 01 34 86 79 49



Echanges

est une association de retraités, affiliée au mouvement national des Aînés Ruraux.

Nous proposons des activités hebdomadaires : sportives, manuelles, ludiques.

Ajoutons à cela des cours informatiques, des voyages et des sorties variées.

L'Assemblée Générale et son exposition de travaux des différents ateliers débutent la nouvelle saison.

La semaine précédente, nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne table au château de Dampierre.

Echanges est une association dynamique qui aura 20 ans en 2011.

Siège social : Mairie de Garancières
Site : echanges.garancieres@free.fr



Vos envies de sorties

sauf indication contraire, les événements se déroulent à la salle des fêtes de Garancières

Samedi 13 novembre à 21 h

> Concert exceptionnel de jazz avec le **Trio « Work in progress »**, invité par GALA.
 Prix des places : 14 € - réduit 10 € gratuit pour les moins de 12 ans

Dimanche 21 novembre à 12 h

> Banquet des aînés, organisé par le CCAS et la municipalité

Vendredi 26 novembre

> Sortie théâtre avec le Comité des fêtes. « Le Banier de crabes », théâtre des 2 ânes - Paris
 Réservation des places au prix de 54 € jusqu'au 28 octobre 2010, auprès de Monique Le Tirant au 01 34 86 46 91

Lundi 6 décembre de 19 h à 20 h

> Audition publique d'élèves de l'Ecole de musique de GALA

Jeudi 9 décembre

> Repas de Noël de l'association Echanges

Samedi 11 décembre

> Portes ouvertes de l'association de danse CHORÉ'ART

Dimanche 12 décembre à partir de 13 h 30

> Grand loto méridional des écoles, organisé par le Comité des fêtes

Vendredi 17 décembre à 20 h

> Concert de Noël à l'église de Garancières par les ensembles de l'Ecole de musique de GALA

Samedi 8 janvier 2011 à partir de 18 h

> Christian Lorinquer et le Conseil municipal présentent leurs vœux aux Garanciéroises et Garanciérois

Samedi 29 janvier à 20 h 30

> Concert des professeurs de l'Ecole de musique (entrée libre)



Centre de secours de Garancières

Le 8 mai dernier, en marge de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, Christian Lorinquer, maire de Garancières, participait, aux côtés du lieutenant FOULET, à la promotion au grade de Caporal de deux jeunes sapeurs de l'équipe de pompiers de la commune : Michaël ALESSANDRI et Quentin POTTIER.

C'était aussi l'occasion de la réception d'un véhicule tout neuf (en photo), le VSAV, véhicule de secours et d'assistance aux victimes, et quelques semaines plus tard l'arrivée d'un camion citerne rural, en remplacement du fourgon d'incendie.

Le 11 novembre prochain, monsieur le Maire remettra officiellement le galon d'adjudant à Jean-Jacques GOUCHON.



Le véhicule de secours et d'assistance aux victimes.

Chroniques de saison



Jardins en musique, le 20 juin avec GALA



Le repas Moules-frites de la fête du village, le 26 juin, avec le Comité des Fêtes



Le Stock-Cars, le 12 septembre avec le Comité des Fêtes

Naissances

Nos vœux de bienvenue à

- Eléna Chloé Elsa Danièle LAMÉRE, le 15 avril
- Noah PRINCELLE, le 11 mai
- Emma Andrée Mimy MARTIN--MARTEAU, le 27 juin
- Manon Marie Sophie COUTADEUR, le 28 juin
- Matéo LASSOU, le 6 juillet
- Léane LASSOU, le 6 juillet
- David BARBOSA VAZ, le 9 juillet
- Sasha Lorenzo Alexandre LANDOIS, le 15 juillet
- Hugo Amélio Pierre DUVAL, le 16 juillet
- Manon HUGUET, le 18 juillet
- Edouard Marie Emmanuel Charles CHARVERIAT, le 7 septembre
- Arthur René Martin ALAMARGUY, le 15 septembre

Mariages

Nos félicitations aux nouveaux mariés

- Servane HÉBERT et Charles GIRARD, le 1^{er} mai
- Ludivine PRUDENT et Jonathan WAGNER, le 19 juin
- Audrey BLANCHO et Pierre-Dominique SEINCE, le 19 juin
- Hyacinthe GUILLOUX et Ramiro MIRANDA GERMANO PÍRES, le 19 juin
- Catarina NUNES MARQUES et Paulo FURTADO, le 13 juillet
- Christelle JACQUES et Franck POULAYER, le 31 juillet
- Christiane HERBELLÈS et François MET, le 4 septembre

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles

- Martine Germaine GORON, le 21 avril (63 ans)
- Bernard Etienne MAJANI, le 30 avril (81 ans)
- Nicolas Marc FERRÉ, le 12 mai (29 ans) musicien militaire - professeur de clarinette à l'école de musique de GALA
- Daniel Pierre Charles DEFREMONT, le 23 juin (57 ans)
- Daniel LAPORTE, le 27 juin (84 ans)
- Andrée Jeanne PIOT, née DHOUDAIN, le 11 juillet (90 ans)
- Georges Léon LE SERGENT, le 10 août (75 ans)
- Bernard André Roger DUROUX, le 13 août (65 ans)
- Jean Claude Marie FAUCHER, le 23 août (77 ans)
- Adolphe Robert Pierre MORIN, le 23 août (83 ans)
- Geneviève DELLA PIETRA, née PIERRARD, le 22 septembre (89 ans)

Hommage à Georges Le Sergent



Georges Le Sergent est décédé le 10 août dernier. Il avait été employé communal pendant vingt ans, du 1^{er} novembre 1975 au 31 juillet 1995, au service technique puis en qualité de chauffeur du car de ramassage scolaire pour les écoles de la commune. A ce titre, il était connu d'un grand nombre de nos administrés.

Il a été sapeur pompier volontaire au centre de secours de Garancières.

Une fois à la retraite, son sens du service au public l'a amené à se présenter aux élections municipales. Il est élu conseiller le 11 mars 2001.

Il participait très activement aux activités associatives dans la commune, notamment au Comité des fêtes et à Echanges.

Nous voulions rappeler ici sa mémoire et lui rendre un dernier hommage.

Recensement

La dernière enquête de recensement de la population remonte à 2006.

Dans la Gazette de Garancières n° 3 (printemps 2009), nous vous avons informé des résultats transmis par l'INSEE, soit : 2 389 habitants (population légale). Le recensement de la population est réalisé, pour les communes de moins de 10 000 habitants, tous les 5 ans. L'année 2011 sera donc le prochain rendez-vous de cette enquête.

La collecte débutera le 20 janvier et se terminera le 19 février 2011.

Pour notre commune, il est important que chaque famille participe pleinement à ce recensement, que la loi rend obligatoire.

Dans quelques semaines, les enquêteurs seront désignés et auront la tâche de vous remettre les formulaires de cette enquête à retourner en mairie. Si vous avez des difficultés pour les remplir, ils seront à votre disposition.

Dans le prochain numéro de la Gazette, début janvier, nous vous informerons des modalités pratiques de cette enquête.



Des enfants de l'école rassemblés autour de M. Vassard chantent la Marseillaise

Cérémonie du 11 novembre

Le maire et le Conseil municipal invitent la population à se joindre à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

11 h : rassemblement place de la mairie pour constituer le cortège qui se rendra au monument aux morts.

11h15 : discours et hommage aux soldats issus de la commune, morts pour la France.

Dépôt de gerbes.

11h45 : la municipalité vous invite à un vin d'honneur, à la salle des fêtes.

Gestion des déchets

Rappel
Le prochain ramassage des encombrants sur la commune aura lieu le vendredi 12 novembre.

La collecte des déchets verts prendra fin le lundi 13 décembre 2010.

Services techniques

La commune a recruté un nouvel agent des services techniques, en remplacement de Jean-Jacques Gouchon, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Ludovic POTTIER, agent de maîtrise, aura la responsabilité du service.

